

Licence LLCER

(Langue, Littérature et Civilisations Étrangères et Régionales)

Parcours Asie & Pacifique

VIETNAMIEN

Année 2014 – 2015

<http://www.inalco.fr/langue/vietnamien>



Service de renseignements téléphoniques INALCO : 01 81 10 11 27

Sommaire

- Calendrier universitaire 2014-2015 3
- Journée de rentrée du département 4
- Contacts et équipe pédagogique 4
- Le vietnamien 4



Journée de rentrée du département Asie du Sud,
Haute Asie, Pacifique

Vendredi 19 septembre 2014

La présence à cette journée est obligatoire pour les étudiants de première année

Rentrée : lundi 22 septembre 2014

● 1er semestre : lundi 22 septembre au samedi 10 janvier

congés automne : lundi 27 octobre au samedi 1er novembre

congés hiver : lundi 22 décembre au samedi 3 janvier

● examens 1ère session du 1er semestre :
Lundi 12 janvier au samedi 24 janvier 2015

● 2ème semestre : lundi 26 janvier au samedi 16 mai 2015

Congés hiver : lundi 23 février au samedi 28 février 2015

Congés printemps : lundi 20 avril au samedi 2 mai 2015

● examens 1ère session du 2ème semestre :
Lundi 18 mai au samedi 30 mai 2015

● examens de session rattrapage :
Lundi 15 juin au samedi 4 juillet 2015

Pôle des langues et civilisations
65 rue des Grands Moulins
75013 – Paris



Journée de rentrée du département

**Asie du Sud-Est,
Haute Asie, Pacifique**

vendredi 19 septembre 2014

(voir programme, début septembre

2014 sur :

<http://www.inalco.fr/langue/vietnamien>)



Contacts et équipes pédagogiques (Inalco et Paris 7)

Responsable de la section : Danh Thành DO-HURINVILLE, dhdthanh@gmail.com
Secrétariat pédagogique : Christine CASTELLANOS, secretariat.ase@inalco.fr —
Bureau 3.27 B, Tél : 01 81 70 11 25

Enseignants titulaires pour les enseignements de vietnamien (INALCO)

Danh Thành DO-HURINVILLE	MCF-HDR	Langue et Linguistique vietnamiennes (dhdthanh@gmail.com)
Cam Thi DOAN	MCF	Langue et Littérature vietnamiennes (doancamthi@yahoo.fr)

Enseignants titulaires pour les enseignements de vietnamien (Université Paris 7)

Xuyen LE THI	MCF	Linguistique et Didactique vietnamiennes (xuyenlethi@univ-gmail.com)
Emmanuel POISSON	PU	Histoire sociale et économique du Vietnam classique (emmanuel.poisson@univ-paris-diderot.fr)
Marina PREVOT	MCF	Langue, Lexicologie et Traduction vietnamiennes (marinaprevot@yahoo.fr)

Enseignants contractuels pour les enseignements de vietnamien (Inalco)

Viet Anh NGUYEN	Maître de Langue	Langue vietnamienne (vitvitanh@gmail.com)
Thanh Tâm DO	Répétitrice	Langue vietnamienne (tamhn81@yahoo.com)

Enseignants contractuels pour les enseignements de vietnamien (Université Paris 7)

Thi Hiep NGUYEN	CC	Langue vietnamienne (ngochiep77@yahoo.com)
Thi Hoang Anh BUI	CC	Langue vietnamienne (bui.thihoanganh@yahoo.fr)

Le vietnamien — Tiếng Việt

Le vietnamien (*Tiếng Việt*), langue officielle du Vietnam, appartient au groupe viêt-muong, de la branche môn-khmer, de la famille des langues austroasiatiques. C'est la langue qui possède le plus de locuteurs, environ 86 millions (par rapport à la vingtaine de millions de la langue khmère). En outre, elle est parlée par 3 millions de Vietnamiens qui vivent à l'étranger, notamment en Australie, en Amérique du Nord, en Europe (France, Belgique, Suisse, Allemagne...), et en Asie (Japon, Corée...). C'est une langue isolante, dotée d'un système de six tons, qui partage plusieurs traits syntaxiques avec les autres langues de la région.

L'histoire de la langue vietnamienne peut se résumer comme suit : durant la présence chinoise, du II^e siècle avant J.-C. jusqu'au X^e siècle après J.-C., les Vietnamiens se sont servis essentiellement des idéogrammes. Ces caractères chinois étaient utilisés sans partage dans l'administration, l'enseignement, la littérature, la poésie et les rituels. Cependant le vietnamien ne cessait de se développer. Vers la fin de cette domination (IX^e-X^e siècles), une écriture vietnamienne a vu le jour, qu'on appelle *Chữ Nôm*. On y utilisait les caractères chinois modifiés pour figurer les sons vietnamiens. Le *Nôm* est considéré comme la première écriture inventée par les Vietnamiens. Au XV^e siècle, des missionnaires portugais sont arrivés au Vietnam où ils ont rencontré des difficultés langagières. Ils ont donc décidé de transcrire les sons vietnamiens au moyen des caractères latins. Vers la fin du XVI^e siècle les missionnaires français, qui ont succédé à leurs confrères portugais, ont essayé de mettre au point ce mode de transcription et parmi eux, Alexandre de Rhodes (1591-1660), originaire d'Avignon, arrivé au Vietnam en 1624, qui a publié en 1651 en Italie un Dictionnaire sur le vietnamien, en latin et en portugais, qui a fait connaître au monde entier cette nouvelle écriture vietnamienne qu'on appelle *Chữ Quốc Ngữ*. C'est un mode de romanisation à l'écrit

des sons vietnamiens. À sa naissance, cette écriture n'était pas appréciée par les intellectuels du pays. Mais durant la présence française, le *Chữ Quốc Ngữ* est devenu l'écriture officielle du Vietnam. Cette écriture étant un mode de transcription inventée par les Portugais et les Français, elle ne pouvait pas, au début, traduire fidèlement les sons vietnamiens. Toutefois, depuis plus d'un siècle, les Vietnamiens n'ont cessé de la compléter et de l'améliorer pour qu'elle puisse devenir l'écriture actuelle du Vietnam. L'utilisation de l'alphabet latin est un avantage sur le plan linguistique pour les Vietnamiens.

L'étude de la langue vietnamienne, dispensée au sein du Département Asie du Sud-Est, Haute Asie et Pacifique de l'INALCO, mène à plusieurs domaines d'études comme le commerce, la linguistique, la littérature, l'anthropologie, l'histoire, la musicologie, l'ethnologie... Par ailleurs, la section vietnamienne de l'INALCO a contribué à la promotion de la langue et de la culture vietnamiennes en organisant de nombreuses manifestations scientifiques et culturelles.

Objectifs de la formation de la licence LLCER – Vietnamien

La licence « Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales » vise à l'acquisition de compétences en langue, complétées par une solide connaissance des cultures de l'aire concernée, dans leurs dimensions historiques et contemporaines. La maîtrise de la langue choisie, tant écrite qu'orale, est primordiale. Au terme d'un cursus de trois ans, l'étudiant diplômé :

- a acquis les moyens linguistiques et les connaissances culturelles nécessaires à une immersion prolongée dans les pays dont il étudie la langue ;
- peut échanger, à l'oral ou à l'écrit, avec ses interlocuteurs, professionnels ou non ;

L'étudiant se destinant à la recherche (master ou doctorat) est à même :

- de collecter, dépouiller et exploiter les principaux types de données et de documentation ;
- d'affronter le terrain pour y mener ses enquêtes.

Dans le cadre des études de licence, l'étudiant acquiert des connaissances approfondies sur les sociétés d'Asie du Sud-Est à travers divers champs disciplinaires, et aborde les grandes problématiques de la région. Il se familiarise enfin avec les outils méthodologiques et disciplinaires nécessaires à certaines pratiques professionnelles et à une poursuite d'études en Master, auquel la licence ouvre de droit.

REGIMES D'EXAMENS

Il existe deux modes de contrôle des connaissances entre lesquels les étudiants doivent opter (et ce, pour chaque EC) : le contrôle continu des connaissances (régime normal) et l'examen final :

- Le contrôle continu des connaissances (CC) est le régime des étudiants assistant régulièrement aux cours et aux TD tout au long de l'année.

- L'examen final (EF) est le régime des étudiants qui assistent irrégulièrement aux cours.

Contrôle continu (CC)

Le contrôle continu est le régime de droit commun de contrôle des connaissances. Il engage l'assiduité aux cours. Le contrôle continu est composé, pour chaque cours, de deux épreuves minimum, dont la dernière a lieu à l'issue du semestre. La note finale résulte de la moyenne obtenue dans l'ensemble des épreuves (examens partiels, travaux hebdomadaires, etc.), comprenant l'épreuve de fin de semestre dont le pourcentage dans la note globale du CC est fixé pour chaque cours (cf. descriptif des cours, p. XXX).

N.B. : Les boursiers étant tenus à une obligation d'assiduité à l'ensemble des activités relevant de leur formation et à une obligation de se présenter aux examens correspondant à leurs études, ce régime de droit commun de contrôle continu des connaissances leur est impérativement applicable.

Examen final (EF)

L'examen final (EF) est constitué d'un examen, écrit et/ou oral, qui représente 100 % de l'évaluation. **L'examen final est interdit aux étudiants boursiers.**

Absences

En cas d'absence injustifiée à une épreuve, l'étudiant est enregistré comme « défaillant », aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer.

Une absence justifiée à une épreuve entraîne la note de 0/20, intégrée dans le calcul des moyennes de l'UE et du semestre. Le justificatif d'absence doit être produit auprès du secrétariat pédagogique au plus tard quarante-huit heures après l'épreuve.

Pour les étudiants boursiers, il est obligatoire de justifier une absence à toute épreuve, le maintien de la bourse étant lié à l'assiduité aux cours et à la présence aux examens.

Règles de fonctionnement des Unités d'Enseignement et système de compensation

La licence est organisée en Unités d'Enseignement (UE) et en 6 semestres sur 3 ans.

L'année se décompose en deux semestres de 13 semaines chacun, avec une session d'examen à l'issue de chaque semestre et une session de rattrapage des deux semestres en juin et juillet.

L'acquisition des unités d'enseignement (UE) et des diplômes se fait selon les principes de capitalisation et de compensation appliqués dans le cadre du système européen de crédits. Chaque unité d'enseignement est affectée d'un coefficient dont la valeur est égale au nombre de crédits (ECTS) qu'elle permet d'obtenir.

Un diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation entre unités d'enseignement. Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des crédits européens (ECTS) prévus pour le diplôme.

La capitalisation permet de garder pour une durée illimitée une note égale ou supérieure à la moyenne obtenue à une UE. Au sein d'un parcours de formation, les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des ECTS correspondants. Le nombre de crédits européens affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

Pour résumer :

- 1) Chaque UE est composée d'éléments constitutifs (EC).
- 2) Il y a compensation, sans note éliminatoire, à l'intérieur de l'UE, entre les EC qui la constituent, mais pas entre EC appartenant à des UE distinctes.
- 3) Il y a compensation, sans note éliminatoire, entre toutes les UE d'un semestre.
- 4) Il y a compensation entre semestres.
- 5) les UE sont affectées de coefficients équivalents aux ECTS.

Quelques précisions sur les règles de compensation :

- le semestre est acquis = vous n'avez aucun élément à repasser (même si vous avez eu des notes négatives, c'est-à-dire en-dessous de 10).
- l'UE est acquise = vous n'avez aucun élément à repasser à l'intérieur de cette UE (même si vous avez eu des notes négatives).
- l'EC est acquis = note conservée.
- l'UE est défaillante = non-conservation des notes négatives au sein de l'UE.

Exemple : le premier semestre de première année est composé de 8 UE. Un étudiant qui obtient les notes ci-dessous (sur 20 chacune) obtient son 1^{er} semestre avec une moyenne de 10,43 (313/30). Les UE défaillantes, en l'occurrence de langue (VIE1A11, VIE1A12 et VIE1A13), sont obtenues par compensation.

UE	VIE1A11	VIE1A12	VIE1A13	ASE1A01	ASE1A12	MET1A11	ANGA11	XXXXX*	
ECTS	8	6	1	6	3	1,5	1.5	3	30
Note	9	8	7	14	10	12	14	11	-
Calcul	72	48	7	84	30	18	21	33	313

* Cours complémentaire à choisir parmi les approfondissements, les ouvertures ou les cours libres.

- Si vous avez acquis le semestre, vous n'avez aucun élément à repasser, même si vous avez obtenu des notes inférieures à 10 pour un ou plusieurs des éléments constitutifs du semestre.

Remarque : Le système de compensation, qui a été imposé au niveau national, a des effets pédagogiques néfastes, dans la mesure où les étudiants peuvent être admis au niveau supérieur avec la moyenne de 10/20 pour l'ensemble des matières, mais très souvent en ayant des faiblesses et des lacunes, c'est-à-dire des notes négatives compensées par d'autres notes.

1. L'étude d'une langue requiert l'assimilation de bases solides pour pouvoir progresser dans les étapes suivantes de l'apprentissage. Les étudiants ayant des faiblesses linguistiques à la fin de L1 (que ce soit à l'écrit ou à l'oral), mais qui sont admis en L2 grâce au système de compensation, s'avèreront incapables de suivre les cours de L2. Autrement dit, sachez que, si vous n'avez pas le niveau convenable exigé à chaque stade, vous êtes voué tôt ou tard à l'échec, même si le système de compensation vous donne l'illusion éphémère d'avancer dans vos études. Ne vous laissez pas piéger et travaillez avec régularité et équilibre, afin d'éviter d'être coincé un jour par une faiblesse irrécupérable.
2. Le système de compensation ne permet pas de repasser des examens une fois les notes compensées, même si vous souhaiteriez le faire pour effacer une note négative. Vous êtes donc obligé de traîner de mauvaises notes jusqu'à la fin de vos études.

3. Certains étudiants de L1, qui ont un très bon niveau en cours de langue, font moins d'effort pour les cours de civilisation et se contentent de notes assez médiocres de ceux-ci, en croyant bien profiter du système de compensation. Cela peut porter préjudice à un CV ou pour des inscriptions dans d'autres établissements.

Détails du cursus Licence LLCER – Vietnamien

ANNÉE D'ÉTUDE : L1, semestre 1

Bloc fondamental obligatoire :

Semestre	Code UE & EC	Intitulé avec mention de la langue	ECTS	Volume horaire
Semestre 1	VIE1A11	Grammaire et Phonétique du vietnamien 1	8	
Do-HURINVILLE Danh Thanh	VIE1A11a	Grammaire du vietnamien 1	4	2h hebdo.
Do Tam LE THI Xuyen	VIE1A11b	Phonétique du vietnamien 1	4	1h30 hebdo.
Semestre 1	VIE1A12	Vietnamien oral et écrit 1	6	
NGUYEN Viet Anh	VIE1A12a	Vietnamien oral 1	3	2h hebdo.
Do Tam	VIE1A12b	Vietnamien écrit 1	3	2h hebdo.
Semestre 1 BUI THI Hoang Anh	VIE1A13	Autoformation 1	1	2h hebdo.
Semestre 1		Littérature, Linguistique, Civilisation	9	
	ASE1A01	Initiation aux civilisations de l'Asie du Sud-Est (1)	6	3h hebdo.
	ASE1A12	Introduction à l'histoire du Vietnam	3	1h30 hebdo.

Enseignements transversaux obligatoires :

Semestre 1	TRAASE1		3	
	MET1A11	Méthodologie des études supérieures en sciences sociales	1,5	1h30 hebdo.
	ANG1A11	Anglais langue de travail (1)	1,5	1h30 hebdo.
	ANG1A11	Anglais (Inalco) / ALL (Arts, Lettres, Langues), SHS, SV (Sciences du vivant), sport ou VEE (Validation de l'engagement étudiant) (Paris 7)	1,5	1h30-3h hebdo.

Enseignement libre ou d'ouverture au choix* :

Semestre 1	XXX 1A	Enseignement libre ou d'ouverture	3	1h30 hebdo.
-------------------	---------------	--	----------	--------------------

* **Rappel.** Les enseignements d'ouverture sont choisis par l'étudiant, dans l'offre de l'INALCO, dans ou hors de la mention Asie du Sud-Est, ou bien dans tout établissement conventionné, après avis de l'enseignant responsable.

Total semestre 1 : 30 ECTS

ANNÉE D'ÉTUDE : L1, semestre 2

Bloc fondamental obligatoire :

Semestre	Code UE & EC	Intitulé avec mention de la langue	ECTS	Volume horaire
Semestre 2	VIE1b11	Grammaire et Phonétique du vietnamien 2	8	
PREVOT Marina	VIE1B11a	Grammaire du vietnamien 2	4	2h hebdo.
PREVOT Marina	VIE1B11b	Phonétique du vietnamien 2	4	2h hebdo.
Semestre 2	VIE1B12	Vietnamien oral et écrit 1	6	
Professeur invité (P7)	VIE1B12a	Vietnamien oral 2	3	2h hebdo.
DOAN Cam Thi	VIE1B12b	Vietnamien écrit 2	3	2h hebdo.
INALCO / PARIS 7	VIE1B13	Autoformation 2 / Travaux pratiques	1	2h hebdo.
Semestre 2		Littérature, Linguistique, Civilisation	9	
	ASE1B01	Initiation aux civilisations de l'Asie du Sud-Est (1)	6	3h hebdo.
	ASE1B11	Introduction à l'histoire du Vietnam	3	1h30 hebdo.

Enseignements transversaux obligatoires :

Semestre 2		ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (INALCO)	3	
	MET1B11	Méthodologie (Inalco)	1,5	1h30 hebdo.
	ANG1B11	Anglais langue de travail (2) (Inalco)	1,5	1h30 hebdo.
		ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (PARIS 7)		
	44U90I12	Outils bureautique et internet (Paris 7)	1,5	2h hebdo.
	44ILAO12	Introduction à la linguistique : les langues d'Asie orientale (Paris 7)	1,5	3h hebdo.

Enseignement libre ou d'ouverture au choix* :

Semestre 2	XXX 1A	Enseignement libre ou d'ouverture	3	1h30 hebdo.
-------------------	---------------	--	----------	--------------------

* Rappel. Les enseignements d'ouverture sont choisis par l'étudiant, dans l'offre de l'INALCO, dans ou hors de la mention Asie du Sud-Est, ou bien dans tout établissement conventionné, après avis de l'enseignant responsable.

Total semestre 2 : 30 ECTS

ANNÉED'ÉTUDE : L2, semestre 3

Bloc fondamental obligatoire :

Semestre	Code UE & EC	Intitulé avec mention de la langue	ECTS	Volume horaire
Semestre 3	VIE2A11	Grammaire et Traduction	7	
DO-HURINVILLE Danh Thành	VIE2A11a	Grammaire du vietnamien 3	4	2h hebdo.
NGUYEN Viet Anh	VIE2A11b	Traduction du vietnamien 1	3	2h hebdo.
Semestre 3	VIE2A12	Vietnamien oral et écrit 3	8	
NGUYEN Viet Anh	VIE2A12a	Vietnamien oral 3	4	3h hebdo.
Do Tam	VIE2A12b	Vietnamien écrit 3	4	3h hebdo.
Do Tam	VIE2A13	Travaux personnels étudiants / Autoformation 3	1	2h hebdo
Semestre 3		Littérature, linguistique, civilisation	4	
DOAN Cam Thi	VIE2A14	Littérature populaire du Vietnam	4	2h00 hebdo.

Enseignement transversal obligatoire :

Semestre 3	INF2A11	Informatique C2i	1	1h30 hebdo.
-------------------	----------------	-------------------------	----------	-------------

Enseignement disciplinaire aréal ou transversal :

Semestre 3	TRAASE3		3	
	ASE 2A30	Géographie de l'ASE continentale 1: Vietnam, Laos, Cambodge	3	2h hebdo.

Enseignements d'approfondissement et/ou libres (TRAASE3) :

1 ou 2 enseignements (entre 3 et 6 ECTS pour un total de 6 ECTS) à choisir parmi la liste des enseignements de langues et de sciences humaines et sociales de l'INALCO, comme par exemple :

Semestre 3	ASE2A10	Histoire du Vietnam des origines au milieu du 19 ^e siècle	6	36h
	ASE 2A22	Histoire de l'ASE jusqu'en 1800 (parcours histoire 1)	6	39h
	CHA2A01	Initiation à la culture et à la langue cham	3	26h
	ASE 2A01	Histoire de l'art et archéologie de l'ASE	3	19h30
	REL 3A03a	Bouddhisme: bouddhisme ancien et Theravāda	3	19h30
	REL 3A03b	Bouddhisme : le Mahāyāna et ses développements	3	19h30
	ASE 2A34	Pays émergents 1 : Thaïlande, Malaysia, Singapour	3	20h
	ASE 2A40	Ethnologie de l'ASE continentale 1	3	19h30
	ASE 2A41	Ethnologie du monde austronésien 1	3	19h30
	XXXXXXX	Enseignement libre d'ouverture en langue ou sciences humaines et sociales choisi par l'étudiant, dans l'offre de l'INALCO, dans ou hors de la mention Asie du Sud-est (initiation à une seconde langue incluse), ou bien dans tout établissement conventionné, après avis de l'enseignant responsable	3/6	19h30 / 26h00 / 39h00
	ANG1A11 ou INF2A11	Anglais langue de travail 1 ou Informatique C2I		19h30
	44U10V24	Enseignements proposés hors LCAO		19h30

Total semestre 3 : 30 ECTS

ANNÉE D'ÉTUDE : L2, semestre 4

Bloc fondamental obligatoire :

Semestre	Code UE & EC	Intitulé avec mention de la langue	ECTS	Volume horaire
Semestre 4	VIE2B11	Grammaire et Traduction	7	
DO-HURINVILLE Danh Thành	VIE2B11a	Grammaire du vietnamien 4	3	2h hebdo.
PREVOT Marina	VIE2B11b	Traduction du vietnamien 2	4	3h hebdo.
Semestre 4	VIE2B12	Vietnamien oral et écrit 4	8	
NGUYEN Viet Anh	VIE2B12a	Vietnamien oral 4	4	2h hebdo.
Do Tam	VIE2B12b	Vietnamien écrit 4	4	2h hebdo.
Do Tam	VIE2B13	Travaux personnels étudiants	1	2h hebdo
Semestre 4		Littérature, linguistique, civilisation	4	
DOAN Cam Thi	VIE2B14	Introduction à la littérature moderne du Vietnam	4	2h00 hebdo.

Enseignement transversal obligatoire :

Semestre 4	INF2A11	Informatique C2i	1	1h30 hebdo.
-------------------	----------------	-------------------------	----------	--------------------

Enseignement disciplinaire aréal ou transversal :

Semestre 4	TRAASE3		3	
	ASE 2B33	Pays en transition 2 : Economie du Laos et du Vietnam	3	1h30 hebdo.

Enseignements d'approfondissement et/ou libres (TRAASE3) :

1 ou 2 enseignements (entre 3 et 6 ECTS pour un total de 6 ECTS) à choisir parmi la liste des enseignements de langues et de sciences humaines et sociales de l'INALCO, comme par exemple :

Semestre 4	ASE 2B40	Ethnologie de l'Asie du Sud-Est continentale 2	3	19,5
	ASE 2B22	Histoire de l'Asie du Sud-est de 1800 à 1945 (parcours histoire 2)	6	39
	ASE 1B06	Histoire du Cambodge	3	19,5
	ASE 1B13	Histoire de la Thaïlande	3	19,5
	ASE 1B07	Histoire du Laos	3	19,5
	ASE 2B41	Ethnologie du monde austronésien 2	3	19,5
	REL 3B03	Bouddhisme Vajrayāna	3	19,5
		UE LIBRE : à choisir à l'Inalco ou hors Inalco	3/6	19,5/ 26/ 39
	CODE	Anglais 2		24
	44U9PV24	PPP1 (stage ou projet personnel tutoré)		24
	CODE	Ouverture intermédiaire ALL et SHS		24

Total semestre 4 : 30 ECTS

ANNÉE D'ÉTUDE : L3, semestre 5

Bloc fondamental obligatoire :

Semestre	Code UE & EC	Intitulé avec mention de la langue	ECTS	Volume horaire
Semestre 5	VIE3A11	Grammaire et Traduction du vietnamien	6	
Do-HURINVILLE Danh Thành	VIE3A11a	Grammaire du vietnamien 5	3	2h hebdo.
NGUYEN Viet Anh	VIE3A11b	Traduction du vietnamien 3	3	2h hebdo.
Semestre 5	VIE3A12	Vietnamien oral et écrit 5	6	
NGUYEN Viet Anh	VIE3A12a	Vietnamien oral 5	3	2h hebdo.
Do Tam	VIE3A12b	Vietnamien écrit 5	3	2h hebdo.
Semestre 5		Littérature, Linguistique, Civilisation	3	
	VIE3A14	Littérature et Linguistique	3	
	VIE3A14A	Littérature des deux Vietnam	3	2h hebdo.
	VIE3A14B	ou : Initiation au Han nom 1	3	1h30 hebdo.
	VIE3A14C	ou : Linguistique vietnamienne 1	3	2h hebdo.

Enseignement disciplinaire aréal ou transversal (TRAASE5) :

Semestre 5	TRAASE5		3	
	XXX1A	à choisir parmi la liste selon le parcours : un cours soit en linguistique, soit en littérature, soit en SHS	3	1h30 hebdo.

Enseignements d'approfondissement et/ou libres :

3 ou 4 enseignements (12 ECTS au total) à choisir parmi la liste ci-dessous et n'ayant pas déjà été validées :

Semestre 5	VIE 3A14A	Littérature des deux Vietnam	3	26
	VIE3A14B	Initiation au Han nom 1	3	18
	VIE3A14C	Linguistique vietnamienne 1	3	24
	ASE2A01	Histoire de l'art et de l'archéologie de l'ASE	3	19,5
	ASE 3A22	Histoire de l'Asie du Sud-Est depuis 1945 (parcours histoire 3)	6	39
	REL 3A03a	Le bouddhisme, bouddhisme ancien et Theravāda	3	19,5
	REL 3A03b	Le bouddhisme : le Mahāyāna et ses développements	3	19,5
	ASE 2A33	Pays en transition 1 : Cambodge et Birmanie	3	20
	ASE 2A34	Pays émergents 2 : Thaïlande, Malaysia, Singapour	3	20
	ASE 2A40	Ethnologie de l'ASE continentale 1	3	19,5
	ASE 2A41	Ethnologie du monde austronésien 1	3	19,5
		UE LIBRE : A CHOISIR A L'INALCO OU HORS INALCO	3/6	19,5/26/39
	Code	Anglais 3		24
	44U5VN35	PPP3 (stage ou projet personnel tutoré) Paris 7		24
	44U6VN35	Ouverture intermédiaire ALL et SHS		24

Total semestre 5 : 30 ECTS

ANNÉE D'ÉTUDE : L3, semestre 6

Bloc fondamental obligatoire :

Semestre	Code UE & EC	Intitulé avec mention de la langue	ECTS	Volume horaire
Semestre 6	VIE3B11	Grammaire et Traduction du vietnamien	6	
Do-HURINVILLE Danh Thành	VIE3B11a	Grammaire du vietnamien 6	3	2h hebdo.
NGUYEN Viet Anh	VIE3B11b	Traduction du vietnamien 4	3	2h hebdo.
Semestre 6	VIE3B12	Vietnamien oral et écrit 6	6	
NGUYEN Viet Anh	VIE3B12a	Vietnamien oral 6	3	2h hebdo.
Do Tam	VIE3B12b	Vietnamien écrit 6	3	2h hebdo.
Semestre 6	VIE3B14	Littérature et Linguistique	3	
	VIE3B14A	Littérature vietnamienne d'outre-mer	3	2h hebdo.
	VIE3B14B	ou : Initiation au Han nom 2	3	1h30 hebdo.
	VIE3B14C	ou : Linguistique vietnamienne 2	3	2h hebdo.
	VIE3B14D	ou : Vietnamien des affaires	3	2h hebdo.

Enseignement disciplinaire aréal ou transversal (TRAASE5) :

Semestre 6	TRAASE6		3	
	XXX1A	à choisir parmi la liste selon le parcours : un cours soit en linguistique, soit en littérature, soit en SHS	3	1h30 hebdo.

Enseignements d'approfondissement et/ou libres :

3 ou 4 enseignements (12 ECTS au total) à choisir parmi la liste ci-dessous et n'ayant pas déjà été validées :

Semestre 6	ASE2B44	Littératures et cinémas de l'ASE	3	19,5
	ASE 3B09	Les sources de l'histoire de l'ASE (parcours histoire 4)	6	39
	ASE3B35	Économies sud-est asiatiques contemporaines	6	27
	ASE 3B02	Arts du spectacle et représentations en ASE	6	39
	ASE 2B43	UE LIBRE : A CHOISIR A L'INALCO OU HORS INALCO	3	19,5/26
	Code	Anglais 4		24
	Code	Ouverture intermédiaire ALL et SHS		24
	44U10V36	Enseignements proposés hors UFR LCAO (sport, VEE)		24

Total semestre 6 : 30 ECTS

Relations internationales / Cours à l'étranger / Mobilités

- Responsable « Relations Internationales » (RI) du département Asie du Sud-Est, Haute Asie et Pacifique : Elisabeth Luquin : elisabeth.luquin@inalco.fr
- **Aides financières à la mobilité internationale (cursus intégré)** attribuées à des étudiants en L2/L3/M1/M2 : s'adresser à la responsable des RI du département ou bureau des RI de l'INALCO. Retrait des dossiers en janvier-février pour l'année universitaire suivante.
<http://www.inalco.fr/international/partenariats/conventions-erasmus>.
- **Aides au voyage de l'INALCO** : Aides attribuées aux étudiants Aide attribuée à des étudiants souhaitant effectuer un voyage de perfectionnement linguistique ou d'études pendant l'été. Peuvent bénéficier de cette aide les étudiants de L2 / L3 / M1, qui n'ont pas ou peu séjourné au Vietnam. Dossiers disponibles début janvier sur le site Internet de l'INALCO.
- **Conventions avec les universités vietnamiennes : Université Ha Noi**
- **Programme ERASMUS** : Dans le cadre de ce programme, les étudiants peuvent partir suivre des cours dans une université européenne. La durée de la mobilité varie de 3 mois à une année universitaire. Les étudiants concernés sont ceux qui sont inscrits à l'INALCO, au minimum en L2 et jusqu'à la thèse incluse.
<http://www.inalco.fr/international/etudiants-inalco/partir-cadre-erasmus>.
Retrait et dépôt des dossiers : janvier –février pour l'année universitaire suivante. *Se renseigner auprès de Francine Hennel* : <mailto:francine.hennel@inalco.fr>, bureau des Relations Internationales(bureau 333), 01 81 77 11 77.

Stages et emplois

- *Consulter le lien* :
<http://www.inalco.fr/vie-etudiante/insertion-professionnelle/stages-emplois>.

EMPLOI DU TEMPS DE L'ANNÉE 2014-2015, SEMESTRE PAR SEMESTRE

BIBLIOTHÈQUES

- **BULAC** (Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations), 65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris.
<http://www.bulac.fr/> et <http://www.bulac.fr/informations-pratiques/sinscrire/>.

Autres bibliothèques accessibles à tous

- **Bibliothèque publique d'information Centre Georges Pompidou**
19, rue Beaubourg, 75197 Paris Cedex 04.

Autres bibliothèques avec accès réservé

- **Bibliothèque asiatique des Missions étrangères de Paris (MEP)**
28, rue de Babylone, 75007 Paris (accès réservé aux chercheurs)
<http://animation.mepasie.org/rubriques/haut/qui-sommes-nous/bibliotheque-asiatique-des-missions-etrangeres-de-paris.jpg/view?searchterm=None>.
- **Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits orientaux**
58, rue de Richelieu, 75084 Paris Cedex 02 (accès réservé aux chercheurs)
http://www.bnf.fr/fr/la_bnf/sites/a.site_richelieu-louvois.html.
- **Bibliothèque du musée du Quai Branly**
37, quai Branly, 75007 Paris
<http://www.quaibrantly.fr/fr/enseignement/la-mediatheque.html>.
- **École française d'Extrême-Orient. Bibliothèque**
22, av. du Président Wilson 75116 Paris
<http://www.efeo.fr/base.php?code=72>.
- **Musée Guimet -Bibliothèque**
6, place d'Iéna, 75116 Paris
<http://www.guimet.fr/fr/visite/bibliotheque>.

LIBRAIRIES SPECIALISEES

- **L'Asiathèque**, 11-15 rue Boussingault, 75013 Paris, <http://www.asiatheque.com/>.
- **L'Harmattan**, 21 rue des Écoles, 75007 Paris, <http://www.editions-harmattan.fr/>.
- **Librairie You Feng**, 45 rue Monsieur le Prince, 75006 Paris, <http://www.you-feng.com/librairies.php>.

QUELQUES MANUELS D'APPRENTISSAGE DU VIETNAMIEN

-

QUELQUES DICTIONNAIRES BILINGUES

-

QUELQUES DICTIONNAIRES BILINGUES SUR INTERNET

-

QUELQUES SITES D'INFORMATIONS ET DE RECHERCHE SUR LE VIETNAM ET L'ASIE DU SUD-EST

- Arch'Asie : <http://archasie.free.fr/welcome/index.php>
- Arts Asiatiques : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/arasi>
- Aséanie : <http://www.efeo.fr/base.php?code=101>
- BEFEO : <http://www.efeo.fr/base.php?code=97>
- Journal Asiatique : http://poi.peeters-leuven.be/content.php?url=journal&journal_code=JA
- Moussons : <http://moussons.revues.org/>
- Péninsule : <http://peninsule.free.fr/>
- Radio Free Asia en vietnamien : <http://www.rfa.org/vietnamese/>
- RFI (Radio France internationale) en vietnamien : <http://www.viet.rfi.fr/>